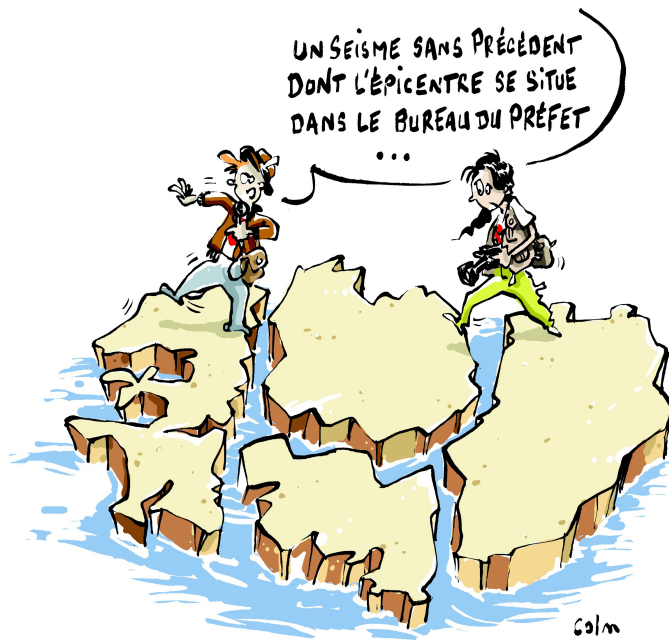




**L'analyse de FORCE OUVRIERE de l'impact sur les DDI
des diagnostics territoriaux soumis au CT des DDI du 9 juillet 2015**



**Sans parler de tout ce que l'on ne veut pas nous
montrer avant les arbitrages de l'été !!!**

1- Le coin des régions qui ne fusionnent pas... mais qui ont des idées de bons élèves !

Région	Extraits de la foire aux bonnes idées
Bretagne	<ul style="list-style-type: none"> • Transfert de l'homologation des enceintes sportives, des points d'info jeunesse et APRE vers les DR • Transfert de la taxe d'aménagement de la DDT à la DDFIP (super, ce sont des agents ex-ADS repositionnés en cascade !) • Transfert du pilotage du handicap des DDCCS vers les UT ARS • Transfert du contrôle du repos dominical vers la DIRECCTE • Renforcement de la concurrence en DDPP et transfert du contrôle des végétaux depuis la DRAAF • Transfert de la biodiversité et réseau Natura 2000 depuis la DREAL • Transfert des missions santé/envt depuis l'ARS • Interdépartementalisation des compétences rares (transports exceptionnels, contentieux des étrangers, politique du titre, domaine sport et jeunesse) • Transfert des missions logement des DDT aux DDCCS (<i>ce qui existait dans les DDE il y a 5 ans !</i>) • Fusion DDCCS/DDPP • Rapprochement UT DREAL/DDP/pref • Développement des maisons de l'Etat • Augmentation de la part mutualisée des effectifs gérée par les préfets • Faire converger les statuts • Mise en place d'une instance informelle de dialogue social au niveau régional • Faire porter les SIDSIC sur un BOP unique • Regrouper les BOP 333 et 307, d'action sociale et de formation
Centre-Val de Loire	<ul style="list-style-type: none"> • Transfert d'une partie des UT DIRECCTE en Préfecture (hors contrôleurs du travail) • Rattachement des UT DREAL aux DDPP ou DDT • Rattachement du service territorial de l'architecture et du patrimoine aux DDT • Création d'un SG commun des DDI... placé auprès du préfet avec portage budgétaire des effectifs sur le BOP 333 • Accompagner les maisons de l'Etat • Permettre aux préfets de département d'opérer des regroupements au sein ou entre DDI et pref (jusqu'à supprimer des DDI!)

Région	Extraits de la foire aux bonnes idées
PACA (sur la base non pas du diagnostic insipide transmis pas les services du PM ; mais sur celle de la note du préfet au PM du 19/05/2015)	<ul style="list-style-type: none"> • Transfert de la politique du handicap vers les collectivités • Créer des plate-formes régionales en matière de bruit, taxes d'urbanisme, immatriculation des navires... • Mutualisation des SG des DDI et de la préfecture • Création de pôles Pref/DDT/DRAAF/DREAL/SGAR sur police de l'eau de la Durance et domaine public maritime • Lancement d'un audit sur certaines DDCSPP (Hautes-Alpes /Alpes de Haute Provence) ...<i>avant fusion/éclatement ?</i> • Création d'une DR Habitat/Logement en prenant l'ensemble des moyens logement de la DREAL, avec perspective de repérimétrage DDTM/DDCS sur le missions logement/hébergement (<i>pour revenir à l'organisation des DDE il y a 5 ans ?</i>) • Porter de 5 à 10 la réserve d'effectifs fongibles au niveau du préfet de région ! (<i>et ce n'est qu'un début?</i>)
Pays de la Loire (29/04/2015)	<ul style="list-style-type: none"> • Transfert des taxes d'aménagement des DDT aux DDFIP (<i>super, un repositionnement de plus pour les agents ex-ADS!</i>) • Transfert de la biodiversité, Natura 2000, chasse, contrôles phytosanitaires depuis les DR • Création d'un SG commun aux DDI dans la Sarthe • Rapprochement DDCS/UT DIRECCTE dans une DD « emploi et cohésion sociale » • Intégration des UT DRAC aux DDTM • Intégration des UT DREAL en DDPP ou DDTM • Piste identifiée des maisons de l'Etat • Mettre en place un comité technique interministériel départemental • Revoir la cotation des postes des DDI et des sous-Préfets (<i>Pour mieux en fermer l'accès ? Et quelle revalorisation pour le reste du personnel?</i>) • Regrouper les effectifs SIDSIC sur le BOP 333 ou 307 • Regrouper les crédits immobiliers 309/333/723

2- Le coin des régions qui fusionnent... sans effusions !

Région	Extraits de la foire aux bonnes idées
Rhône-Alpes/Auvergne (6 mai 2015)	<ul style="list-style-type: none"> • Rééquilibrer les effectifs entre niveau départemental et régional en favorisant l'expertise et la mise en œuvre des politiques publiques au plus près du terrain. • Déconcentrer certaines décisions au niveau départemental (actes de police administrative, dépenses d'intervention comme le BOP 224) • Mutualiser et regrouper au niveau des préfectures les services RH et moyens des DDI
Bourgogne/Franche-Comté (Avril 2015)	<ul style="list-style-type: none"> • Hypothèses d'articulation DR/UT/DDI balayées mais non tranchées
Haute-Normandie (n'engage pas la future Normandie!) (4 mai 2015)	<ul style="list-style-type: none"> • Pilotage de l'allocation adulte handicapé pourrait être transféré du bloc DRJSCS/DDCS aux collectivités • Et transferts éventuel plus largement vers les collectivités et les opérateurs • Répartition des missions entre DR et DD repensée, mise en place de pilotage unifié sur des dossier complexes avec pilotage DD ou DR • Fusion des BOP
Basse-Normandie (n'engage pas la future Normandie) (27/04/2015)	<ul style="list-style-type: none"> • Juste la compilation de données de chaque administration
Limousin (n'engage pas la future région ALPC !)	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion des maisons de l'Etat
Aquitaine au moins...voire la future région ALPC ? (04/05/2015)	<ul style="list-style-type: none"> • Certaines missions pourront être déléguées aux DDI, par exemple en matière d'animation du réseau Natura 2000
Poitou-Charentes (n'engage pas la future région ALPC !) (22/04/2015)	<ul style="list-style-type: none"> • Uniquement photographie de l'existant

Région	Extraits de la foire aux bonnes idées
Lorraine (n'engage pas la future région ACAL!)	<ul style="list-style-type: none"> • La place et le rôle des DDI doivent être renforcés notamment par l'affirmation de leurs capacités d'expertise grâce à la concentration des compétences métiers. • Des gains prévisionnels d'ETP sur les supports des DR peuvent être redéployés sur le niveau départemental. • L'articulation Pref/DDI peut être revue avec par exemple mise en place de SG mutualisés • La proximité implique une déconcentration des missions et des expertises à l'échelle la plus pertinente, ce qui renvoie à la création de maisons de services publics et de maisons de l'Etat • Faciliter la gestion locale des emplois, échelon local le plus habilité à identifier les métiers et compétences nécessaires. • La gestion départementale des emplois doit être encouragée et les modes affectations des agents revue. La nomination d'agents sur des postes très éloignés de leurs compétences doit avoir vécu (<i>ndr : si quelqu'un comprend l'argumentaire...</i>)
Alsace (n'engage pas la future région ACAL!)	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux sur l'avenir des sous-préfectures pourront se traduire par la création de maisons de service au public, de maisons de l'Etat
Languedoc-Roussillon (n'engage pas la future région MPLR !)	<ul style="list-style-type: none"> • Principalement photo de l'existant
Midi-Pyrénées (n'engage pas la future région MPLR) (avril 2015)	<ul style="list-style-type: none"> • Redéfinir des priorités et faire le tri dans les missions • Réfléchir à déplacer des agents régionaux sur le terrain afin d'être opérationnels en situation de crise ou réfléchir à une meilleure articulation avec des missions des DDCSPP dans le domaine des crises sanitaires (eau potable, TIAC) • Regrouper les fonctions supports en département avec un SG unique pour la préfecture et les DDI
Nord-Pas de Calais (n'engage pas la future région Nord/Picardie) (28/04/2015)	<ul style="list-style-type: none"> • Annonce du renforcement des mutualisations • Suppression des redondances notamment dans le champ de la cohésion sociale (ARS/DRJSCS/DDCS)
Picardie (n'engage pas la future région Nord/Picardie) (27/04/2015)	<ul style="list-style-type: none"> • DDI pourraient recevoir des transferts des DR (pôle C des DIRECCTE en DDPP – Protection des végétaux depuis la DRAAF à la DDPP – évaluation et contrôle CHRS en DDCS – CADA depuis DRJSCS) • Regroupement des politiques logement/hébergement en DDT (partie DDCS actuellement)...pour revenir à l'organisation des DDE il y a 5 ans ?

3- Le coin des verbatims...

« Réussir cette mutation repose sur l'adhésion des agents très attachés à leurs missions et à la qualité du service public. »

« La REATE ayant laissé le sentiment que les organisations se sont faites au détriment des agents, il s'agit là d'un véritable défi à relever. »

« Les plate-formes CHORUS initialement surdimensionnées et ayant contribué à fragiliser les directions « cotisantes » ne sont pas encore pleinement dans leur rôle de service. »

« Le dialogue social est tendu en pleine incertitude. »

« Le risque RH est potentiellement plus important que pour la Réate, réforme dont l'impact (négatif) est encore très présent dans l'esprit des agents »

« Les services déconcentrés connaissent aujourd'hui des réductions d'effectifs significatives et certaines missions peinent à être accomplies. »

« Il est nécessaire de créer de la visibilité à court et moyen terme sur les besoins RH pour limiter le nombre d'agents poly restructurés ». »

« La région ALPC deviendra la région française la plus vaste, ce qui pèse évidemment sur les distances. Ce qui interroge sur l'équilibre territorial à rechercher. »

« Il faut noter la crispation des OS, restées sur le faux semblant de concertation de la Réate. »

4- Le coin du dialogue social :

Désolés, nous n'avons rien trouvé...

Au final, les perspectives pour les DDI :

Une dose d'anesthésiant en habillant les engagements de façade à renforcer le niveau départemental par quelques potentiels transferts de missions venant des DR

Une dose de mécano/ « chamboule tout » administratif incluant une part importante de modularité d'organisation entre régions et au sein des régions

Une transformation larvée en directions de préfectures par aspiration des secrétariats généraux des DDI

Un coup de grâce pour les implantations territoriales/infra-départementales des DDI victimes d'une OPA par les « maison de l'Etat »

La préparation de la banalisation de la gestion des crédits, des effectifs et des personnels dans un grand « pot commun » préfectoral

**Fédération de l'Administration Générale de l'État – contact@fagefo.fr
Fédération de l'Enseignement, la Culture et la Formation Professionnelle – fnecfpfo@fr.oleane.com
Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – contact@fets-fo.fr
Fédération des Finances – fo.finances@wanadoo.fr**

46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris